



Ministère de l'Écologie,
du Développement durable
et de l'Énergie

Ministère de l'Économie,
de l'Industrie et du Numérique

Ministère de l'Éducation nationale, de
l'Enseignement supérieur et de la
Recherche

Commissariat général à l'Investissement



Paris, le 28 mai 2015

INVESTISSEMENTS D'AVENIR ET SMART GRID

Un nouveau projet innovant pour faciliter le déploiement des véhicules électriques dans l'habitat collectif

Ségolène ROYAL, Ministre de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie, Najat VALLAUD-BELKACEM, Ministre de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, Emmanuel MACRON, Ministre de l'Économie, de l'Industrie et du Numérique et Louis SCHWEITZER, Commissaire général à l'Investissement, annoncent le financement à hauteur de 4 M€ du projet BienVEnu dans le cadre du programme des Investissements d'Avenir.

Ce nouveau projet collaboratif issu de l'appel à projets « Systèmes électriques intelligents » opéré par l'ADEME concevra et testera des solutions de mobilité électrique répondant aux besoins et aux contraintes des gestionnaires et résidents d'habitats collectifs.

A travers ce nouveau soutien, l'Etat souhaite favoriser et faciliter le déploiement des véhicules électriques et hybrides rechargeables en proposant des solutions et des services adaptés au réseau de distribution d'électricité.

Une solution clé en main pour faciliter le développement de la mobilité électrique.

Avec le projet BienVEnu, le consortium ambitionne de proposer une offre « clé en main » adaptée aux besoins et contraintes des habitants et gestionnaires de logements collectifs, comprenant à la fois :

- Une solution technique de recharge du véhicule électrique pilotable et adaptée aux parkings des logements collectifs (solutions de pré-câblage, bornes de recharge, outil de gestion intelligente de l'énergie, etc.) et permettant des services de recharge individuelle;
- Des solutions d'auto-partage de véhicules électriques.

BienVEnu permettra ainsi de tester de nouvelles solutions de raccordement de bornes de recharge dans les logements collectifs (bailleurs privés et publics et copropriétés), privilégiant une infrastructure en grappe (plusieurs points de charge groupés) raccordée sur les parties communes.

> Limiter l'impact sur le réseau électrique

En prenant en compte les contraintes réseaux, les solutions proposées par BienVEnu pourront limiter l'impact de la charge sur le renforcement du réseau et sur la pointe, et profiter de la charge des véhicules comme une opportunité nouvelle de valorisation de la production locale d'énergies renouvelables.

> Des solutions modulables et interopérables

Grâce à une offre modulable et facilement adaptable, BienVEnu permettra d'ajuster l'investissement initial au besoin réel des habitants, tout en laissant la possibilité de l'adapter dans le temps avec la croissance des usages. Pour assurer sa large diffusion, elle se voudra également interopérable avec différents types de bornes.

> Partager les retours d'expérience et les bonnes pratiques

A l'issue de l'expérimentation, un livre vert destiné à la filière et un guide pédagogique dédié aux gestionnaires d'immeubles et aux collectivités locales, permettront de partager les différents enseignements.

Un projet pour l'emploi qui soutient les PME

A travers ce projet, l'Etat souhaite favoriser la création d'emplois dans le secteur de la mobilité électrique, soutenir le développement de PME innovantes comme G2Mobility, Park N Plug et MOPeasy et contribuer à leur collaboration avec différents acteurs de la chaîne de valeur tels que le gestionnaire de réseau de distribution ERDF, le câblé Nexans, l'un des laboratoires de recherche de Supélec, la société de conseil et d'expertise Trialog ou encore l'association Tetragora. Le projet permettra à ces acteurs de bâtir une offre industrielle innovante adaptée aux exigences de la loi de transition énergétique pour la croissance verte en ce qui concerne l'équipement des places de stationnement des bâtiments collectifs.

Le volet « Réseaux électriques intelligents » du programme des Investissements d'Avenir soutient 17 projets à hauteur de 90 M€ d'aides portant sur les problématiques d'insertion des énergies renouvelables (EnR) dans les réseaux, de maîtrise de la demande en énergie ou encore de modèles économiques entre acteurs des systèmes électriques intelligents.

L'appel à projets « Systèmes Electriques Intelligents »
est prolongé jusqu'au 21 mars 2016.

Télécharger l'appel à projets de l'ADEME :
<https://appelsaprojets.ademe.fr/aap/AMISYSINT2014-26>

LE PROGRAMME D'INVESTISSEMENTS D'AVENIR (PIA) EN BREF

Le Programme Investissements d'Avenir, c'est 47 milliards d'euros pour financer l'innovation en France, renforcer la productivité, la capacité d'innover et accroître la compétitivité des entreprises. Identifiés comme "prioritaires" par le Gouvernement, cinq axes stratégiques permettront à la France d'augmenter son potentiel de croissance : l'enseignement supérieur et la formation, le développement durable, la recherche, l'industrie et les PME et l'économie numérique. A travers ce programme, l'Etat s'adresse aux générations futures afin de leur permettre de défendre leurs chances et celles de la France dans le monde de demain. www.ademe.fr - www.investissement-avenir.gouvernement.fr

L'ADEME EN BREF

L'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME) participe à la mise en œuvre des politiques publiques dans les domaines de l'environnement, de l'énergie et du développement durable. Afin de leur permettre de progresser dans leur démarche environnementale, l'agence met à disposition des entreprises, des collectivités locales, des pouvoirs publics et du grand public, ses capacités d'expertise et de conseil. Elle aide en outre au financement de projets, de la recherche à la mise en œuvre et ce, dans les domaines suivants : la gestion des déchets, la préservation des sols, l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables, la qualité de l'air et la lutte contre le bruit. L'ADEME est un établissement public sous la tutelle du ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie et du ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche. www.ademe.fr